

COMMUNE DE PINCÉ

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre, à dix-huit-heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, Espace Rive Sarthe sous la présidence de Mme FOUCAULT Nicole.

Etaient présents : Mrs ROSSI Gino, LEBOURDAIS Gaétan, COCONNIER Robin, DERRIEN Renaud, PORTIER Gilles, TESTIER Michel, Mmes CHARTIER Sylvie, GUILLOTIN Cynthia, PASTEAU Lydie, POMMIER Céline.

M DERRIEN Renaud a été nommé secrétaire de séance.

POINT SUR LES TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

- ▶ Enfouissement réseaux : Les travaux ne débuteront pas avant début 2021.
- ▶ Contrôle aire de jeux : Le rapport de contrôle a été reçu en mairie, des dysfonctionnements sont relevés sur certains jeux. Des réparations vont être effectuées.
- ▶ Poubelles espaces verts salle des fêtes : La livraison est prévue prochainement
- ▶ Dalle accessibilité PMR salle des fêtes : Le devis est attendu

DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DU SYNDICAT « AGENCE DE GESTION ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE » (A.GE.D.I)

Le Conseil Municipal, désigne Monsieur Gaétan LEBOURDAIS, comme délégué de la commune de Pincé au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le Conseil Municipal, désigne Monsieur Gino ROSSI, comme correspondant défense de la commune de Pincé.

DESIGNATION REPRESENTANTS A3CS

Le Conseil Municipal, désigne Madame Cynthia GUILLOTIN et M. Didier CHARTIER, représentants de l'A3CS. (Association Culturelle des Communes du Canton de Sablé.)

DESIGNATION REPRESENTANTS CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Le Conseil Municipal, désigne les membres suivants pour siéger à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : - Délégué titulaire : Gino ROSSI
- Délégué suppléant : Michel TESTIER

FACTURATION POUR RAMASSAGE ET TRAITEMENT DE DECHETS NON PRESENTES A LA COLLECTE (DEPOTS SAUVAGES)

Madame Le Maire rappelle que les dépôts sauvages d'ordures et déchets de toutes sortes ont augmenté et notamment dans la forêt communale. Elle propose au Conseil Municipal de rechercher systématiquement les auteurs de dépôts et de mettre en place une facturation à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place les tarifs suivants proposés par le service environnement de la Communauté de communes et applicables à compter du 01 août 2020 soit:

	H.T	TTC
Forfait	86.36	95.00
Part variable par tranche de 100 L	13.34	14.67

CONVENTION DE RELANCE TERRITOIRES-DEPARTEMENT 2020-2022

Mme Le Maire informe les élus que le Conseil départemental a décidé la création d'un fonds territorial de relance doté de 12 M€ afin de soutenir les artisans locaux.

Ce fonds est destiné à financer les projets d'investissement des communes et visent à renforcer l'attractivité du territoire.

A ce titre, une convention a été reçue en mairie afin de définir les modalités de la participation du Département au financement de ces projets. Pour la Commune de Pincé, le montant attribué par le Département s'élève à 12 000 €.

Mme Le Maire souligne que certains travaux prévus par la Commune pourraient rentrer dans le cadre de cette convention. Il s'agit de travaux de peinture à la mairie, de la pose d'une chaudière électrique à la mairie et de l'aménagement d'une dalle PMR devant la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte de réaliser ces travaux et autorise Mme Le Maire à signer la convention entre la Commune de Pincé et le Département.

COMPTE RENDU DIFFERENTES COMMISSIONS

➤ Bureau communautaire du 04/09/2020 :

- Des aides ont été attribuées en 2020 aux entreprises du territoire dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie, du sport...

Un dégrèvement exceptionnel des 2/3 de la cotisation foncière aux entreprises a été accordé, ce dégrèvement est pris en charge pour moitié par la Communauté de communes et pour moitié par l'Etat. 49 entreprises sont concernées sur le territoire

- FPIC : (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes) :

Il a été mis en place par l'Etat en 2012 afin de réduire les inégalités entre toutes les communes et les communautés de communes. Pour 2020, l'évolution du FPIC étant défavorable et toutes les communes de notre Communauté de communes étant contributrices, le conseil communautaire a décidé de poursuivre la solidarité financière intercommunale. Cette aide permettra à Pincé de recevoir 1190 €.

- Appel à manifestation d'intérêt lancé par la BNF (Bibliothèque Nationale de France) :

La Communauté de communes s'est portée candidate pour la l'implantation d'un nouveau centre de la BNF sur le territoire. Cela permettrait la création d'une centaine d'emplois.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

▶ Jury d'assises : le tirage a eu lieu à Courtiliers. 2 personnes de Pincé et 1 de Courtiliers ont été tirées au sort.

▶ PLUI : Le projet est terminé et validé. L'enquête publique se déroulera du lundi 19 octobre au vendredi 20 novembre sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Un commissaire enquêteur tiendra une permanence à la mairie de Pincé le 03 novembre 2020 de 14 h à 17 h. Le dossier du PLUI sera consultable et un registre sera mis à disposition du public

▶ Terrain SNCF : Un courrier de rappel a été fait à la SNCF pour demander l'entretien de la parcelle située au bout de l'allée des Petits Champs. La SNCF a fait une proposition à la commune pour une occupation temporaire du terrain à titre gratuit, frais d'actes à la charge de la commune. Le Conseil Municipal souhaite faire une nouvelle proposition d'achat du terrain.

▶ Réunion chasse : 28/09/2020 à 19 h à la mairie

▶ L'apéritif post covid a été annulé

▶ La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11 h devant la mairie (sous réserve de la réglementation)

▶ Des travaux de broyage et de nettoyage de parcelles privées ont été effectués dans la forêt.

- ▶ Une barrière est cassée dans la forêt
- ▶ La navigation est interdite du 01 /09 au 15/12 en raison des écourtes dans le département du Maine-et-Loire.
- ▶ Les travaux de débroussaillage sont prévus entre le 01/09 et le 29/01
- ▶ Mme Le Maire remercie les conseillers municipaux pour l'arrosage des fleurs durant l'été.
- ▶ Le Conseil Municipal ne donne pas une suite favorable à la demande de M. Javaudin, directeur de l'association Entracte qui souhaitait venir présenter la saison culturelle aux élus.
- ▶ l'association Les Passantes utilisera la salle des fêtes le jeudi soir pour ses répétitions au printemps 2021.
- ▶ Commissions intercommunales : Il a été décidé qu'une seule personne de chaque commune assisterait aux commissions : soit le titulaire, soit le suppléant.

Prochains Conseils Municipaux : lundi 02 novembre 2020 à 18 h 30 et lundi 14 décembre à 18 h 30

Le Conseil Municipal est clos à 20 h 45.

TOUR de TABLE :

- Des mégots ont été retrouvés sur le terrain de pétanque, un cendrier sera prévu à cet effet
- La lettre d'infos a fait l'objet d'une nouvelle présentation et mise en page.
- Des chevaux passent régulièrement en forêt sur des terrains privés, il faudrait trouver une possibilité pour leur interdire le passage.
- Il est demandé qu'une liste des acronymes soit transmise aux élus.